

-----Message d'origine-----

De : Jean.Legris@mrnf.gouv.qc.ca [mailto:Jean.Legris@mrnf.gouv.qc.ca]
Envoyé : 19 avril 2006 16:06
À : BAPE - Envoi
Cc : Francis.Forcier@mrnf.gouv.qc.ca; Pierre-Martin.Marotte@mrnf.gouv.qc.ca;
Luc.Laberge@mrnf.gouv.qc.ca; Gil.Lambany@mrnf.gouv.qc.ca
Objet : Information du MRNF sur deux interrogations du Bape.

Bonjour,

Pour faire suite à deux interrogations du Bape lors des audiences concernant le dossier ci-dessous (Épandage de phytocides), vous trouverez, ci-joint, des informations additionnelles.

- Expliquez la baisse de dégagement mécanique en forêt publique (au niveau provincial) à partir de l'an 2 000?

Selon M. Gil Lambany, ingénieur forestier à la Direction de l'aménagement des forêts publiques et privées du Ministère, une raison pouvant expliquer la baisse du nombre d'hectares dégagés mécaniquement pour la période 2001-2002 par rapport à l'année 2000, serait la diminution en forêt publique du reboisement pour la période 1998-1999 à 1999-2000. On note, selon les données obtenues de Ressources et industries forestières, une baisse de l'ordre de 20 millions de plants mis en terre pour cette période. Selon le type de compétition, il semble adéquat de croire qu'un à deux ans plus tard, les besoins en dégagement aient été à la baisse dans les stratégies d'aménagement.

En forêt privée, M. Louis Pelletier m'indique que les budgets alloués aux divers travaux d'aménagement auraient influencé l'importance des activités de dégagement (voir le fichier joint).

<<dégagement réalisés 95 à 05 ha et\$.xls>>

- Quelle est la performance réelle et attendue des plants génétiquement améliorés?

Voici l'information obtenue:

<<QUELQUES INFORMATIONS TIRÉES DE L'ACTE DU COLLOQUE TENU À RIVIÈRE-DU-LOUP LES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE 1999>>

Jean Legris pour Luc Laberge

Jean Legris, biol. M.Sc.
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune
Direction de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy
6e étage, bureau 6.40
Québec (Québec) G1S 4X4

**Travaux de dégagement réalisés par les agences de mise en valeur des forêts privées
(tous programmes confondus) 1995/96 à 2005/06**

	1995		1996		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005*	
	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$	ha	\$
Dégagement chimique	6546	2 625 812 \$	4876	1 953 802 \$	4539	1 840 264 \$	3990	1 604 294 \$	3500	1 393 434 \$	3725	1 905 852 \$	114	11 154 \$	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$
Dégagement mécanique et manuel	6469	3 256 666 \$	6603	3 855 229 \$	7448	4 603 191 \$	9298	6 079 172 \$	9512	6 655 081 \$	8400	6 029 825 \$	11608	8 736 428 \$	11910	9 431 194 \$	12088	9 909 766 \$	11748	9 945 478 \$	11500	9 945 478 \$
Total	13015	5 882 478 \$	11478	5 809 032 \$	11987	6 443 455 \$	13289	7 683 466 \$	13011	8 048 515 \$	12125	7 935 677 \$	11722	8 747 582 \$	11910	9 431 194 \$	12088	9 909 766 \$	11748	9 945 478 \$	11500	9 945 478 \$

Notes: 1995 correspond à l'année financière 1995-96 et ainsi de suite.

* Pour l'année 2005-06 Les données présentées sont estimées, puisque les données ne seront pas reçues des agences avant juin 2006.

Source GIA 2006-04-18

Louis Pelletier, Tech. forestier
Service de mise en valeur des forêts privées
Direction de l'aménagement des forêts publiques et privées
Ministère des ressources naturelles, de la Faune
880, Chemin Sainte-Foy, 6e étage
Québec (Québec) Canada G1S 4X4
* Courriel: Louis.Pelletier@mrmfp.gouv.qc.ca
tél: (418) 627-8650, poste # 4092

QUELQUES INFORMATIONS TIRÉES DE L'ACTE DU COLLOQUE TENU À RIVIÈRE-DU-LOUP
LES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE 1999.

« L'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE EN FORESTERIE : OÙ EN SOMMES-NOUS ? »

(Pour des informations supplémentaires se référer aux textes originaux de l'acte du colloque ; les informations devraient être mises à jour afin d'obtenir un portrait plus précis des gains de productivité obtenus dans le cadre du programme d'amélioration génétique)

Cadre à retenir dans le cadre du programme d'amélioration génétique d'essences forestières :

- Les rendements prédits par la science de la génétique ne seront jamais réalistes sans l'apport d'une sylviculture intensive efficace.
- Un génotype d'une espèce en particulier exprime son plein potentiel seulement si on lui offre les conditions nécessaires à sa pleine expression. En ce sens :
 1. Une meilleure variété ne suppléera jamais à un mauvais choix de site (planification)
 2. Une compétition induite de la part d'essences compagnes nuira à l'expression optimale du génotype et ne permettra pas d'obtenir le rendement escompté.
- En 2010, 97 % des plants mis en terre devraient être de source améliorée
- Productivité moyenne selon l'intensité d'aménagement réalisée : sylviculture extensive : 0,75 à 2,0 m³/ha/an ; sylviculture intensive : 1,5 à 4,0 m³/ha/an ; Plantations intensives : 4,9 à 10,5 m³/ha/an
- Quelques tendances observées en relation avec le volet d'amélioration génétique de différentes essences forestières reboisées au Québec :

<i>Essence</i>	<i>Source</i>	<i>Impact de l'amélioration génétique</i>
Épinette noire	Michel Villeneuve, MRNF	Les plantations 'épinette noire ont un rendement généralement supérieur à celui de la forêt naturelle. Gain de croissance anticipé dans les vergers à graine de seconde génération : 18 à 20 % en hauteur et de 19 à 20 % en volume à l'âge de 35 ans selon la région
Épinette blanche	Jean Beaulieu, SCF	Supériorité des provenances recommandées versus les sources québécoises varie de 19 à 53 % pour le volume produit à 25 ans. Les gains génétiques associés aux vergers à graines de 2 ^{ième} génération (attendu) pourraient être de 3 à 4 fois plus élevés que ceux de première génération (15 à 20 %) ; En peuplement naturel, l'Epb peut atteindre 4,6 m ³ /ha/an, sur de bons sites plantés, 7 m ³ /ha/an en plantation

Pin gris	Marie-Josée Mottet, MRNF	On peut escompter un gain génétique en hauteur de 4,2% sur une période de 10 ans (moyen). Les gains génétiques prévus en hauteur à 10 ans pour des variétés de pin gris issus de vergers et des tests éclaircis varient de 1,9% à 5,5 % (récolte générale) et de 2,6% à 8,4% (récolte dirigée).
Épinette de Norvège	Gaëtan Daoust, SCF	On observe généralement des gains en hauteur dans les tests de descendance. Selon les tests de descendance et les zones étudiées, on observe des gains en hauteur par rapport aux provenances témoins (de 3,5 % à 23 %).
Mélèze laricin et Mélèze hybride	Ante Stipanovic, MRNF	Pour le mélèze du Japon, on escompte des gains génétiques de 5 à 10 % dans un verger à graine. Des gains de croissance en hauteur sont escomptés sur le mélèze hybride comparativement à deux types de mélèze (européen et japonais) dans deux arboretums différents
Peuplier hybride	Pierre Périnet, MRNF, Ariane Plourde, SCF	Rendement moyen escomptés du peuplier hybride à 20 ans : 8 à 12 m ³ /ha/an Sur les meilleurs sites, on peut atteindre 20 m ³ /ha/an (PP). Une gradation moyenne peut être observée lorsque l'on considère la productivité moyenne d'un peuplement naturel de peuplier (2,5 m ³ /ha/an), d'une plantation de clones indigènes choisis (3,3 m ³ /ha/an) ou d'une plantation de clones d'hybrides (10 m ³ /ha/an).

Gil Lambany, ing.f., M.Sc.Env.
 Direction de l'aménagement des forêts
 Publiques et privées
 Le 19 avril 2006